

DOM PONCE, abbé, 1115-1128. — En 1115, le moine dom Ponce succéda à Bernard de Talard. De quelle famille était ce nouvel abbé? Nous ne saurions le dire, aucune charte ne venant nous l'apprendre. Il paraît en 1117 dans la fondation du prieuré de Beaulieu en Roannais, à laquelle Guy 1^{er}, comte de Forez et suzerain encore de notre bourg, donne son approbation.

Sous lui, le prieuré de Chazay s'enrichit d'un nouveau don, fait par le moine Jarenton, d'une noble famille de Civrieux. Avec l'approbation de son frère Arnaulf, il donne au prieur de Chazay, dom Bérard, une terre à Civrieux, nommée *terre d'André*. L'archevêque de Lyon, Humbauld, qui avait donné à ce moine l'habit monacal, consent à la donation, et ceci en présence de Dalmas d'Oingt, déjà cité, de Vicard de Marzé, de Roland de Morancé et d'Arthaud de Charnay (25).

A l'occasion de ce Dalmas d'Oingt, nous dirons qu'une des illustrations de cette famille fut Marguerite d'Oingt, prieure de Poleteins, qui nous a laissé un ouvrage des plus curieux, le seul en langue romane, nous dit M. Valentin-Smith, qui soit sorti de la contrée lyonnaise (26).

Nous ne pouvons résister au désir de donner ici un spécimen de cette langue que parlaient les gens de nos pays aux XI^e et XII^e siècles. Nous le tirerons de cet ouvrage édité en 1878 par M. Philipon, élève de l'École des Chartes. Marguerite parle d'une de ses saintes religieuses : « Al honour de Deu et al loemos de son beneyt nom et a

(25) *Petit Cart. de Bern.*, chart. 195.

(26) *Mazures*. Guigue, t. I, p. 567. — *Châtillon-d'Azergues*. Vachez, p. 4.